

Programme Théorique

TITRE FORMATION

Réglementation des systèmes frigorifiques sous pression

Code formation : CTP USNEF

OBJECTIF

Le personnel chargé de l'exploitation des systèmes frigorifique est informé et compétent pour mettre en application toutes les dispositions du CTP USNEF.

- Identifier tous les acteurs impliqués dans l'exploitation des systèmes frigorifiques.
- Comprendre et mettre en application toutes les dispositions du CTP USNEF.
- Assurer efficacement l'exploitation des différents types de systèmes frigorifiques.
- Anticiper les interventions de surveillances périodiques selon les dispositions réglementaires et/ou la notice du fabricant.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel débutant - Formation initiale



Avoir effectué un compagnonnage préalable.

Opérateur habilité - Formation recyclage



Être en possession d'une habilitation.

PRÉREQUIS

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, un avis technique du formateur est transmis en vue de la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur, accompagné d'une carte près-complétée pour faciliter l'habilitation. Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

OUTILS ET MOYENS

> **Méthodes pédagogiques** : Alternance d'exposés avec des exemples concrets et des mises en application. La partie pratique est réalisée sur la présentation de dossier ou d'une installation exploitée dans l'entreprise.

> **Moyens techniques** : PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard, documentation sur site de l'entreprise.

> **Moyens humains** : Formateurs qualifiés assurant également des missions d'assistances techniques et réglementaires auprès des entreprises (Voir CV Professionnel).

> **Evaluation des stagiaires** : Formation non qualifiante - Evaluation des acquis théoriques sur la base de deux QCM.

> **Evaluation de l'action de formation** : Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

MODALITÉS

Durée de la formation en intra-entreprise : Initiale 2 jours– Recyclage 1 jour

Prix intra entreprise : 1150€HT par jour (Selon la localisation hors IDF, ajout des Frais de déplacement).

Cette formation répond à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017 (relatif à l'exploitation des E.S.P.) concernant la reconnaissance de l'aptitude des opérateurs (habilitation) par l'employeur.

Cette formation ne correspond pas à la formation spécifique du personnel habilité décrit dans le CTP USNEF Rev.2020. Préconisation : recyclage tous les 4 ans (1 jour de formation).